



POINT PATRIMOINE LE SANCTUAIRE

Le sanctuaire de Sainte-Anne-d'Auray est l'un des plus prestigieux de Bretagne, honoré par la visite du Pape Jean-Paul II en septembre 1996, il reste la première étape du pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle en Bretagne, et la deuxième de France après Lourdes.

Au cœur d'un parc de 7 hectares, il vous offre un voyage dans le temps autour de divers monuments historiques certains inscrits et classés. Parmi eux, le cloître (1638-1641 le plus ancien monument historique du sanctuaire), la basilique (1868-1872), le mémorial (1922-1932), ou encore la Scala Sancta (1962 reliant deux ailes d'une ancienne chapelle).

Il se situe en plein centre-ville.



LE CODE DU BON RANDONNEUR

Veillez stationner dans les emplacements réservés à cet effet, afin de ne pas gêner le trafic ou quelque activité.

Respectez les propriétés privées en restant sur les sentiers.

Tenez vos chiens en laisse.

Gardez les milieux naturels propres en ne laissant aucun débris.

Veillez à respecter la signalisation des itinéraires ainsi que les habitats et espèces qui les entourent.

Partagez les espaces naturels en restant attentifs aux autres usagers. Par exemple, en vélo, adaptez votre vitesse et laissez la priorité aux piétons.

Lorsque vous longez une route, restez sur le bas-côté.



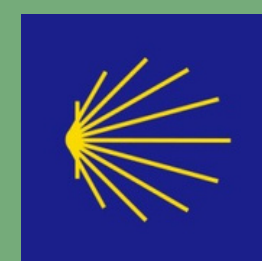
Mauvaise direction



Direction tout droit



Direction droite ou gauche



Pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle

COORDONNÉES MAIRIE DE SAINTE-ANNE-D'AURAY

02 97 57 63 91

contact@sainte-anne-auray.bzh

www.sainte-anne-auray.com

Circuit LE TOUR DE SAINTE-ANNE



Sainte-Anne d'Auray



1. **Direction Est de la Mairie** en allant vers Vannes/Mériadec. **Avant le giratoire**, tournez à droite direction Le Petit Quenneven. **Longez** cette route communale, au bout de la rue, vous arrivez au domaine du Cheval Blanc.

2. **Prenez la rue du Marc'h Gwenn** au bout de cette rue prenez sur votre droite puis prenez un chemin sur votre gauche. Celui-ci vous fera aboutir sur le chemin du Boterff. **Continuez** en prenant à gauche. Arrivé à un carrefour, prenez à droite vers le giratoire et dirigez-vous en face vers la rue du 7 mars 1625 en empruntant un sentier stabilisé sur 400 mètres et atteignez le carrefour de la rue Nicolazic. Vous voilà proche de la Mairie, mais cette fois-ci **direction Ouest vers le sanctuaire**. Longez l'imposant mur en pierre avec son exposition photos et pénétrez dans le sanctuaire. Une fois à l'intérieur, jetez un œil sur les monuments historiques et plus particulièrement sur le Mémorial. Longez-le par la gauche et suivez le chemin.

3. **Au bout à droite**, contournez le monument et dirigez-vous vers la stèle des marins. Suivez le chemin qui longe le lycée-collège, traversez l'enceinte Jean Paul II et vous arriverez sur le flan droit de la basilique.

Faites le tour de cette dernière et prenez à droite pour revenir sur la rue principale.

Si ce dernier est ouvert vous pouvez également traverser le cloître.



3.25 KM



25 MIN



MAIRIE

Légende :

Itinéraire principal : 

Limite communale : 

Point de départ : 

Sens du balisage : 



Visorando



Randonnée n°16042423

